



MOT DE LA MAIRE

Savez-vous que Sainte-Luce sera, cet été, le théâtre du tournage d'un film qui s'intitule «Le temps d'un été» ? Un film de Louise Archambault (Gabrielle – Il pleuvait des oiseaux). Ce film est produit par la compagnie montréalaise Attraction Images (L'arracheuse de temps, Pieds nus dans l'aube, etc.) et est écrit part Marie Viens (La passion d'Augustine, 14 jours 12 nuits).

Le personnage principal sera interprété par Patrice Robitaille. Le tournage à Sainte-Luce s'étendra du 10 au 19 août prochain et c'est une équipe de 70 personnes qui sera présente dans notre municipalité.

L'histoire est celle d'un curé qui demeure à Montréal et oeuvre auprès de sans-abris. Il hérite d'une maison dans le Bas-Saint-Laurent et part avec un groupe de ses ouailles à la découverte de cet héritage.

La production est à la recherche de figurant(e)s remunéré(e)s. Si cela vous interesse de vivre cette expérience, nous vous invitons à vous rendre au lien suivant: https://youlug.fjbcasting.ca/#/c/le-temps-dun-ete-bas-st-laurent-et-gaspesie ou sur la page Facebook «Figuration Julie Breton» ou à laisser vos coordonnées au bureau municipal.

Le tournage de ce film amène une très belle visibilité à Sainte-Luce. Il se peut, par contre, que la circulation soit restreinte ou plus difficile pendant cette période.

Lors de la rencontre qui s'est tenue entre les reponsables et le conseil municipal, nous avons demandé que ce film soit présenté en première à Sainte-Luce. Ce serait vraiment une belle reconnaissance! On peut penser au film «Au revoir le bonheur» tourné aux Îles-de-la-Madeleine que les Madelinots ont pu savourer en soir de première, alors pourquoi pas ici, chez nous, à Sainte-Luce!

La commande est passée...

Solidairement, votre mairesse Micheline Barriault



La dernière séance du conseil s'est tenue le 4 juillet dernier. Elle a été filmée et est accessible sur le site Web et la page Facebook de la municipalité.

INFORMATIONS:

- État de situation sur les stationnements payants qui ne sont pas encore en place à la suite d'un retard de pièces informatiques;
- Les vignettes sont disponibles au bureau municipal pour les citoyens de Sainte-Luce;
- Comme promis, la plage a été nettoyée et une couche de sable de confort a été appliquée;
- Nous avons un accord avec La Fabrique pour bloquer l'accès au quai et au bord du fleuve pour les voitures et les caravanes qui utilisaient ces endroits comme camping;
- La peinture des pergolas se terminera cette semaine, le piano public est déplacé sous la scène, des sculptures de 2019 ont été placées et le site d'interprétation du Moulin Banal est ouvert;
- Tourisme Sainte-Luce est à organiser le concours des Sculptures de sable du 30 juillet 2022 et le Comité des sculpturales prépare l'édition 2022 du 22 au 28 août, et tout cela, après 2 ans d'absence.

FINANCE:

- Toutes les dépenses ont été adoptées et sont conformes aux prévisions budgétaires.

ADMINISTRATION:

- Monsieur Francis Huet, manoeuvre au département des Travaux publics, change de poste pour agent de stationnements;
- Monsieur André-Claude Lebel est embauché au poste d'agent de stationnements;
- Monsieur William Landry est embauché comme manoeuvre en remplacement de monsieur Francis Huet;
- Monsieur Reno Gauthier, brigadier, a donné sa démission et est remplacé par madame Karine Matteau;
- Une offre d'emploi de coordonnateur(trice) de cuisine collective est affichée pour combler les besoins pour la mise en place d'une cuisine collective subventionnée;
- Il n'y aura plus besoin d'entente pour les organismes publics qui désirent fréquenter la plage et utiliser nos infrastructures;
- Des résolutions ont été faites pour poursuivre nos ententes avec deux sociétés qui ont été vendues: LES PÉTROLES B.S.L S.E.C. par PROPULSE ÉNERGIES et BOUFFARD SANITAIRE par MATREC, DIVISION GFL.

URBANISME:

- Nous avons nommé le service d'inspection régional de la MRC de La Mitis en cas d'absence prolongée de l'inspecteur en urbanisme de Sainte-Luce et nommé monsieur Jean Robidoux, chargé de projet, pour délivrer les permis toujours dans le cas d'absence prolongée et/ou vacances;
- Il y a eu acceptation d'une demande de dérogation mineure pour le 267, route 132 Ouest afin de régulariser l'implantation de la remise;
- Il y a eu acceptation des plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les adresses suivantes:
 - 117, route du Fleuve Ouest: Remplacement de la porte avant;
 - 17, route du Fleuve Est: Remplacement de la porte d'entrée et la porte-patio;
 - 106, route du Fleuve Est: Agrandissement du rez-de-chaussée et de l'étage, remplacement de la toiture, revêtement extérieur et fenêtres;
 - 495, route 132 Est: Installation d'une enseigne autonome «Ranch Bisons Sur Mer».

LOISIRS:

- Il y aura des frais de 15 \$ par 15 minutes de retard pour le service de garde du camp de jour;
- Nous avons reçu la démission de la coordonnatrice en loisirs et nous avons réaffiché le poste.

TRAVAUX PUBLICS:

- Il y aura réparation d'un véhicule au montant de 15 181 \$;
- Il y a entente avec la Municipalité de Saint-Donat pour le déneigement du 4e Rang Est situé sur notre territoire.

SÉCURITÉ PUBLIQUE:

- Il y a une entente avec les municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski et Les Hauteurs afin de leur fournir les services de notre préventionniste. Tous les frais, salaires et administrations seront remboursés;
- Il y a signature d'une entente d'entraide en incendie avec la Ville de Mont-Joli;
- Il y a dépôt d'un projet conjoint avec la Ville de Mont-Joli pour une demande de subvention pour l'achat d'un compresseur à air pour l'incendie.

DÉVELOPPEMENT:

- Adoption finale du règlement pour modifier les limites territoriales afin d'inclure la plage et une partie du fleuve qui appartiennent actuellement à la MRC de La Mitis;
- Adoption finale du règlement sur le stationnement ainsi que l'autorisation aux agents de stationnements de donner des contraventions;
- Il y a eu annulation d'une offre d'achat d'un terrain sur la rue Caron;
- Il y aura achat d'une camionnette au montant de 53 457,63 taxes incluses. Cette dépense était déjà prévue au plan triennal d'immobilisations);
- Projet de développement domiciliaire (prolongement de la rue Caron) (quatre terrains appartenant déjà à la Municipalité de Sainte-Luce Il y aura préparation des plans et devis en vue d'aller en appel d'offres pour l'implantation des services en vue d'une mise en vente);
- Signature d'une intention d'achat avec la société Gestion du patrimoine J.B. inc. (il y aura arpentage, évaluation marchande et évaluation des coûts d'infrastructures avant qu'une offre d'achat soit conclue);
- Ventes de gré à gré des résidences vendues aux enchères, Phase II, au montant de 3 500 \$ chacune:
 - Résidence # 9 104, route du Fleuve Ouest FERME DUPARC LTÉE
 - Résidence # 3 420, route 132 Est Monsieur Daniel Bélanger
 - Résidence # 4 362, route 132 Est Monsieur Daniel Bélanger
 - Résidence # 6 296, route 132 Est Monsieur Daniel Bélanger
 - Résidence #7 146, route du Fleuve Ouest Monsieur Daniel Bélanger
 - Résidence # 8 144, route du Fleuve Ouest Monsieur Daniel Bélanger
 - Résidence # 11 78, route du Fleuve Ouest Monsieur Marco Normandeau
 - Résidence # 12 366, route 132 Est Monsieur Daniel Gagnon
- Un correctif doit être apporté au Coquesillon du mois de juin, il était mentionné que le 88, route du Fleuve Est était vendu au montant de 7 200 \$ Dave Gagnon, par contre, c'est le 88, route du Fleuve **Ouest** et non Fleuve Est;
- Appui à la Route des Monts Notre-Dame pour demander au ministère des Transports du Québec de bien entretenir les routes touristiques;
- Affichage du poste d'agent(e) de développement communautaire, touristique et des communications.

Le prochain conseil se tiendra le 15 août prochain à 20 h à la salle Louis-Philippe-Anctil.



La présente est pour vous rappeler que les chiens ne sont pas admis sur la plage entre 9 h et 17 h.

En dehors de ces heures, il est possible de promener les chiens sur la plage, mais ces derniers doivent être maintenus en laisse.

Promener les chiens sur la promenade, en laisse, est admis en tout temps.



OFFRE D'EMPLOI - COORDONNATEUR(RICE) EN LOISIRS

RESPONSABILITÉS

La municipalité de Sainte-Luce est à la recherche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice des loisirs. La personne devra planifier, organiser, réaliser et évaluer les programmes de loisir sportif et culturel du service municipal. De façon générale, la personne titulaire du poste doit assurer la gestion optimale et compétente des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition.

Elle doit notamment exécuter les tâches et responsabilités suivantes :

- En collaboration avec les ressources du milieu, produire, promouvoir et assurer les suivis d'une gamme diversifiée d'activités, d'ateliers et d'événements en loisirs adaptés aux besoins de la population;
- Coordonner et harmoniser l'occupation des locaux, des terrains et des équipements pour la réalisation des activités sportives, culturelles, familiales et communautaires;
- Assurer la réalisation du camp de jour estival pour les groupes de jeunes âgés de 5 et 12 ans;
- Assurer un support technique et matériel au club de soccer de Sainte-Luce pour la réalisation du programme en soccer;
- · Assurer l'animation du local des jeunes;
- Pendant la semaine de relâche, offrir une gamme d'activités intéressantes et accessibles pour tous les membres de la famille;
- Voir à la programmation des activités sur les 2 patinoires de la municipalité;
- S'assurer du suivi des dossiers sous sa responsabilité auprès de la direction générale;
- Effectuer le suivi administratif et financier des projets sous sa responsabilité en collaboration avec la trésorerie
- L'énumération qui précède n'est pas exhaustive.

EXIGENCES

- Être à l'aise avec un horaire variable (soir et fin de semaine)
- Être autonome et responsable
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide
- Sur demande, le candidat devra fournir un certificat d'antécédents judiciaires en lien avec l'emploi.

FORMATION

DEC ou BAC en loisir ou l'équivalent

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

- Facilité et aisance pour s'exprimer tant à l'oral qu'à l'écrit
- Maitriser la gestion des réseaux sociaux et la suite Office
- Disponibilité et capacité à travailler les soirs et les fins de semaine

TYPE DE POSTE : Permanent à temps plein (35 heures) - Ajustable selon la saison

SALAIRE: De 26,05 \$ à 29,38 \$ de l'heure DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Août 2022 DATE LIMITE DU CONCOURS: 29 juillet 2022

PERSONNE À CONTACTER :

dg@sainteluce.ca 418 739-4317



OFFRE D'EMPLOI: COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DE CUISINE COLLECTIVE

La municipalité de Sainte-Luce est à la recherche d'une personne pour coordonner et animer les séances du projet de cuisine collective avec des citoyens et citoyennes de Sainte-Luce. Cette activité se déroulera tous les deux (2) semaines. La personne en poste sera responsable d'une variété de tâches, mais la responsabilité principale est de soutenir la préparation des repas de la cuisine collective et de communiquer de bonnes pratiques et des connaissances liées à la préparation d'une saine alimentation. Le projet de cuisine collective de Sainte-Luce vise à offrir un environnement sain, positif et inclusif pour tous les participants de cette activité. Sous la direction de la direction générale, la personne recherchée aura comme mandat :

Principales responsabilités :

- Coordonner le programme de cuisine collective de Sainte-Luce;
- Rechercher des fournisseurs et entretenir de bons contacts avec ceux-ci;
- Effectuer les achats en tenant compte des produits locaux, sains et bon marché;
- Animer chaque séance de cuisine collective;
- Superviser le choix des menus par le groupe;
- Suivre le budget alloué;
- S'assurer de la salubrité des lieux de préparation lors de chacun des ateliers;
- S'assurer, qu'à la fin des séances de préparation de repas, que la cuisine soit bien nettoyée et remise dans son état d'origine.

Qualités et compétences recherchées :

- Être empathique et avoir envie de partager son amour de la saine alimentation auprès de personnes se trouvant en situation de précarité;
- Savoir cuisiner;
- Savoir planifier des repas;
- Posséder les aptitudes nécessaires à l'animation d'ateliers (organisation, autonomie, dynamisme);
- Formation du MAPAQ : Manipulation d'aliments : hygiène et salubrité (un atout).

Conditions de l'emploi :

- Poste temporaire, temps partiel
- Nombre d'heures : 16 heures (2 jours) aux deux (2) semaines
- Salaire: 21,53 \$ de l'heure
- Posséder un véhicule automobile (remboursement des frais de déplacements)
- Entrée en fonction : Août 2022

Si vous êtes passionné/passionnée de cuisine et voulez partager votre passion, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre CV et votre lettre de présentation à dg@sainteluce.ca avant le 29 juillet 2022.



Agent(e) au développement communautaire, touristique et des communications

Sainte-Luce est une superbe municipalité qui allie un bord de mer remarquable à un milieu rural de même qu'un secteur industriel empreints de dynamisme. La Municipalité est actuellement à la recherche d'une personne reconnue pour son leadership, sa capacité à travailler de façon autonome et en équipe pour occuper le poste d'agent(e) au développement communautaire, touristique et des communications.

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant de la direction générale, l'agent(e) au développement communautaire, touristique et des communications a pour principale responsabilité de favoriser l'émergence de projets et d'initiatives innovants dans les secteurs communautaire, touristique et des communications.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Supporter les organismes, les comités et le conseil municipal dans l'élaboration et la coordination des évènements prévus à la planification stratégique et au plan d'action de la municipalité;
- Assurer le suivi du plan d'action : Municipalité amie des aînés, jeunesse et politique familiale;
- Recruter et coordonner les bénévoles pour des projets de développement communautaire;
- Élaborer et présenter des demandes de subventions en fonction des programmes communautaires et culturels disponibles;
- Voir à la réalisation de projets associés à la mise en valeur de Sainte-Luce et au développement touristique;
- Élaborer et présenter divers projets permettant l'obtention de subventions en matière de développement touristique:
- Voir à la réalisation d'activités culturelles, établir un calendrier annuel et en faire la promotion;
- Créer et rédiger des communiqués destinés aux citoyens et aux médias;
- Assurer la communication et la promotion des programmes et services de la municipalité;
- Maintenir et développer de nouveaux contenus sur le site internet et les réseaux sociaux de la municipalité:
- Collaborer avec l'ensemble du personnel à l'accomplissement d'une réussite organisationnelle basée sur les valeurs et les objectifs de la municipalité.

QUALIFICATIONS REQUISES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES

- Détenir un diplôme collégial en tourisme ou communications ou un diplôme universitaire de premier cycle en marketing, en communication, en développement local, régional, ou social, en administration ou tout autre domaine pertinent.
- Posséder 3 à 5 années d'expérience dans un poste similaire;
- Excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral, posséder de bonnes capacités rédactionnelles;
- Aptitudes à communiquer, à tisser des liens et à développer un climat de confiance avec les acteurs du milieu;
- Maitriser les principaux logiciels de la suite Office, être habile sur les réseaux sociaux et connaissance pour la mise à jour d'un site web;
- Personne autonome, débrouillarde, créative, dynamique et innovatrice;
- Esprit d'équipe;
- Leadership et autonomie
- Habileté à gérer plusieurs dossiers à la fois et à établir d'excellentes relations interpersonnelles
- Bonne capacité de synthèse et de rédaction
- Démontrer de l'entregent, être dynamique, posséder des aptitudes pour le travail d'équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL OFFERTES

Date d'entrée en fonction : Août 2022

Durée : Poste permanent, temps plein
Horaire : 5 jours / semaine (35 heures)

Salaire: À déterminer selon qualifications et expérience, assurance collective et

régime de retraite

Lieu de travail : 1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le 29 juillet 2022, par courriel, à la direction générale de la Municipalité de Sainte-Luce à <u>dq@sainteluce.ca</u>

Merci de l'intérêt que vous portez à cette offre d'emploi. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.



CLUB DES SO ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

Le Club des 50 ans et plus de Luceville a tenu un déjeuner le 12 juin 2022. Cette activité a été une véritable réussite et nous en sommes très fiers. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues nous encourager ainsi que tous les bénévoles qui se sont joints à nous pour la préparation de ce déjeuner-lunch. Un merci de façon toute spéciale à nos généreux commanditaires

Le Club des 50 ans et plus de Luceville a installé un banc et une table au Pavillon des loisirs de Luceville, près des balançoires et glissades afin de permettre aux mamans de s'assoir et prendre la collation avec leurs enfants.

Une relâche estivale s'impose et nous vous reviendrons en septembre.

Denis Ross, président





Recherche d'employés à domicile

Opportunité parfaite pour une personne retraitée, anciennement Préposé(e) aux bénéficiaires ou en soins infirmiers

Nous sommes à la recherche de personne qui désire travailler en complémentarité à l'équipe de soin de CISSSBSL.

Le Chèque emploi-service permet de répondre aux besoins de la clientèle adulte et aînée en perte d'autonomie en assurant un service d'aide à la vie quotidienne pour soutenir le maintien à domicile des personnes vulnérables et leurs proches aidants. Exemples de tâches liées à l'emploi: présence/surveillance, aide à la vie quotidienne.

Nous recherchons un(e) candidat(e) intéressé(e) pour un travail à temps partiel. *Durée indéterminée (cela peut être quelques heures par semaine à un temps complet).

Communiquez avec Sylvie Thibeault au 418-775-7261 #3071, cellulaire 418-896-4372 ou par courriel à sylvie.thibeault.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca pour signifier votre intérêt!



Merci à vous et au plaisir de vous rencontrer!





AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, que les règlements d'urbanisme R-2020-288 et R-2020-289 de la municipalité de Sainte-Luce sont entrés en vigueur en date du 25 janvier 2021. Ces règlements s'intitulent comme suit;

- Règlement R-2020-288 modifiant le plan d'urbanisme R-2009-113 en modifiant le plan des grandes affectations du sol (plans numéro 9092-2009-A et 9092-209-B)
- Règlement R-2020-289 modifiant le règlement de zonage R-2009-114 en remplaçant l'affectation habitation faible densité (HBF) des zones 122 et 123 par l'affectation villégiature (VLG), en remplaçant l'affectation habitation moyenne densité (HMD) de la zone 125 par l'affectation villégiature (VLG)

Donné à Sainte-Luce, ce 5 juillet 2022

Janey Bouls

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Je, Nancy Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, résidente de la municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil le 5 juillet 2022

Manay Duebe

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, que le règlement R-2022-324 de la municipalité de Sainte-Luce, adopté par le conseil municipal à la séance du 4 juillet 2022, est entré en vigueur en date du 7 juillet 2022. Ce règlement s'intitule « Règlement sur le stationnement »

Donné à Sainte-Luce, ce 7 juillet 2022

Nancy Bérubé

Manay Buruke

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Je, Nancy Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, résidente de la municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil le 5 juillet 2022

Nancy Berubé

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim